

Kamal Znidar

Islam : meilleure religion au monde



Introduction a L'Islam

L'Islam est une religion monothéiste édiflée sur le Coran que Dieu a initié au Prophète Muhammad (sws) par l'intermédiaire de l'ange Gabriel (as). Il est une croyance qui prône l'accomplissement et la confirmation de l'unicité d'Allah (le Tawhid) dans tous les actes humains et dans toutes sortes d'adoration.

L'Islam est un appel à l'adoration de l'Unique et le Seul Dieu qui nous a créé et a créé tout cet univers. Il est une révélation divine de la religion originelle d'Adam, Noé, Moïse, Jésus, et le reste des Prophètes et Messagers (sws) qui implique la croyance en un Seul et Unique Dieu, et en la mission de Son Messager (Muhammad sws) qu'Il a intronisé et patronisé pour transmettre Son Message (Coran) à l'ensemble des humains vivant sur terre.

Avec le Judaïsme et le Christianisme, l'Islam représente le troisième grand-courant de la famille des religions abrahamiques. Et avec les esséniens et les

nestoriens, sentenciés hérétiques par la majorité des juifs et des chrétiens, les musulmans possèdent un grand-nombre d'éléments et de points en commun.

L'Islam est le parachèvement de la révélation divine et le meilleur acheminement spirituel que Dieu a révélé aux Hommes. Il est une vérité spirituelle, une lumière intérieure, une voie vers le bonheur éternel, la justice sociale, un appel à la liberté, l'égalité, la fraternité, la charité, la paix et l'amour universel, une exhortation au travail, l'apprentissage des sciences et aux progrès technologiques, ouvert à tous les humains sans distinction ethnique, raciale, physiologique ou socioprofessionnelle.

L'Islam est un culte qui relie l'Homme à Dieu et qui requiert sa soumission et son abandon totaux à la volonté divine. Il est une religion basée intrinsèquement sur les cinq piliers de l'Islam : la profession de la Foi, la prière, le jeûne, la zakat et le pèlerinage.

Les pratiques de l'islam

EXTRAIT

La profession de la foi

La profession de la foi (chahada) désigne la déclaration en arabe « Ach-hadou an-la ilaha illa-llah, wa ach-hadou anna Muhammad Rassoulou-llah » [Je témoigne qu'il n'y a pas de divinité digne d'être adorée si ce n'est Allah, et que Muhammad est Son Messager]. Cette formule doit être prononcée avec conviction par la personne qui veut se convertir à l'Islam. Elle n'a une valeur que lorsqu'elle vise sincèrement le ravissement d'Allah et l'obtention de Son agrément.

L'attestation de la foi est le premier pas vers l'Islam et le pilier le plus important de cette religion. Elle est directement corrélée aux principes du Tawhid d'Allah et la séparation des rôles entre Allah et Son envoyé. Attester que « il n'y a pas de divinité digne d'être adorée si ce n'est Allah » implique que tous les actes d'adoration doivent être dirigés vers Allah et avoir comme but, Son agrément. Attester que « Muhammad est le Messager d'Allah » suppose que les actes d'adoration doivent être en conformité avec le Message (Coran) que Dieu a

révélé à Son Messenger, Muhammad (sws).

Muhammad (sws) n'avait aucune part dans l'ordre divin. Sa Sunna avait comme fontaine les enseignements divins que Dieu a prescrit au Coran. Toute Sunna attribuée au Messenger d'Allah (sws) et qui n'a aucune trace au Livre est un mensonge qui doit être dégorgé !

Dieu, le Tout Puissant, dit dans Son Saint Livre : {92. Obéissez à Dieu, obéissez au Messenger, et prenez garde ! Si ensuite vous vous détournez... alors sachez qu'il n'incombe à Notre Messenger que de transmettre le Message clairement} Sourate 5 : La table servie (Al-Maidah). Le Messenger d'Allah (sws) dit dans un de ses hadiths prophétiques : « Si on m'attribue devant vous un hadith, comparez-le au Livre d'Allah. Acceptez-en ce qui s'y conforme, et rejetez-en ce qui s'y oppose ».

En Islam, Dieu est l'Unique Législateur et Muhammad (sws) est le meilleur des Légistes qu'a connu la nation de l'Islam. Le Coran est la fontaine de la Sunna prophétique. Il est le Livre Sacré qui enclot toutes les lois de la Législation islamique. Certaines lois sont mentionnées brièvement au Livre. Pour qu'elles soient comprises et appliquées, les musulmans doivent se référer à la Sunna prophétique. Dieu, le Très Haut, dit dans Son Noble Livre : {21. En effet, vous avez dans le Messenger de Dieu un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Dieu et au Jour dernier et invoque Dieu fréquemment} Sourate 33 : Les coalisés (Al-Ahzab).

La prière

La prière est la colonne dorsale de la foi. Elle est le devoir le plus important de l'Islam. Si la pratique de ce pilier est acceptée par Dieu, tout le reste des œuvres sera admis, et l'Homme aura accès au Paradis. Mais si sa pratique est refusée, tout le reste des œuvres sera rejeté, et l'Homme sera en Enfer. Dieu, le Très Haut, dit dans Son Noble Livre : {4. Malheur donc, à ceux qui prient 5. tout en négligeant [et retardant] leur Salat} Sourate 107 : L'ustensile (Al-Maun). Le Prophète (sws) dit dans un de ses hadiths prophétiques : « La première chose sur laquelle le serviteur de Dieu sera interrogé, c'est la prière. Si elle a été accomplie correctement et convenablement, toutes les autres œuvres vont être correctes et convenables. Si, par contre, elle a été revêtue d'impuretés, toutes les autres œuvres vont être défectueuses ».

La prière est d'une importance capitale. Elle est un acte d'adoration exigé pour chaque croyant pubère

et saint d'esprit : mâle ou femelle, riche ou pauvre. Ceci est confirmé par ce hadith prophétique : « La prière ne s'impose pas à trois catégories de personnes : celui qui dort jusqu'au moment de son réveil ; l'enfant tant qu'il n'a pas atteint son âge-adulte ; le fou jusqu'à ce qu'il recouvre la raison ». Le renoncement à ce devoir est un acte de mécréance qui entraîne une sanction sévère. Aucune excuse n'est acceptée pour ceux qui négligent de faire leurs prières régulièrement ; raison pour laquelle le Messager de Dieu (sws) nous a toujours ordonné d'être très consciencieux vis-à-vis de ce pilier... et même quand il fut dans son lit de mort, il nous a chargé de prendre à vie le plus grand soin de ce fondement primordial de la religion islamique.

Les cinq prières quotidiennes sont une répétition pratique et un renouvellement de notre dévotion à Dieu. Elles se font de façon directe et sans intermédiaire entre l'Homme et Son Créateur. Elles nous permettent d'exprimer notre adoration envers Dieu, enforçissent notre foi, nous rapprochent plus d'Allah et engendrent une récompense de Sa part. Le Messager d'Allah (sws) dit dans un de ses hadiths prophétiques : « Dieu a prescrit cinq prières à Ses serviteurs. Celui qui ne s'en acquitte pas, ne peut espérer bénéficier de la promesse de Dieu. Celui-ci peut le châtier s'Il le veut comme Il peut lui pardonner s'Il le veut ».

1. Mérites de la prière

La prière est un acte d'adoration qui nous purifie, nous préserve de la turpitude et du blâmable et nous rapproche plus d'Allah. Ce moment d'humilité devant la Majesté de Dieu et de reconnaissance de Sa supériorité est la Lumière qui nous guide au milieu des ténèbres, notre bouclier contre les tentations et les péchés, et le moyen le plus efficace pour blanchir nos erreurs sur terre et garantir le salut éternel. Grâce à ce devoir religieux, on devient vertueux, on acquiert plus de fermeté et de force pour résister aux appétits sataniques qui visent notre égarement et notre éloignement du chemin droit, et on gagne l'agrément et l'amour divins qui assurent notre sérénité et notre bonheur dans cette vie présente et dans la vie future.

La prière est un moment de détente où on se déconnecte de ce monde pour soulager et dulcifier nos âmes. Elle est une forme de concentration, de médiation et de méditation spirituelle qui nous permet de changer nos idées, fortifier nos esprits, récupérer nos énergies perdues et recharger nos batteries pour être plus productifs durant toute la journée.

La prière en groupe accomplie à heures régulières bien-précises, nous apprend la rigueur de la gestion de notre temps et la ponctualité. Elle facilite notre intégration sociale, développe notre esprit de groupe, notre fraternité, notre solidarité et notre respect pour l'autre. Effectuée à la mosquée, elle est un véritable

moment de bonheur qui réchauffe nos cœurs, harmonise l'âme et le corps, enrichit le cercle relationnel, supprime les inégalités et les différences ethniques et raciales, ce qui favorise l'ascension humanitaire.

2. Les différentes sortes de prières

2.1. Les prières obligatoires

Les cinq prières obligatoires doivent être accomplies à l'heure à des moments bien-précis de la journée :

– A-douhr ou prière de la mi-journée (Quatre rak'ats) : son temps commence lorsque le soleil s'écarte du milieu du ciel et prend fin lorsque l'ombre de chaque objet devient égale à lui-même ;

– Al-asr ou prière de l'après-midi (Quatre rak'ats) : son temps commence à la fin du temps prescrit pour a-douhr et dure jusqu'au coucher du soleil ;

– Al-maghrib ou prière du coucher du soleil (Trois rak'ats) : son temps commence après le coucher du soleil et dure jusqu'à la disparition de la lueur rougeâtre ;

– Al-icha ou prière de la nuit (Quatre rak'ats) : son temps commence à la fin du temps de al-maghrib et prend fin avec l'apparition de l'aube véritable ;

– A-sobh ou prière de l'aube (Deux rak'ats) : son temps commence à la fin du temps de al-icha et dure jusqu'au lever du soleil.

Pendant le voyage, les prières de a-douhr, al-asr et

al-icha ne se font pas en quatre rak'ats mais en deux seulement.

2.2. La prière du vendredi

La prière du vendredi est une obligation pour l'ensemble des musulmans. Elle remplace la prière de a-douhr, et au lieu d'exécuter quatre rak'ats, on fait deux devancées par une khoutba (discours) de l'imam. Dieu, le Tout Puissant, dit dans Son Saint Livre : {9. Ô vous qui avez cru ! Quand on appelle à la Salat du jour du Vendredi, accourez à l'invocation de Dieu et laissez tout négoce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez ! 10. Puis quand la Salat est achevée, dispersez-vous sur la terre, et recherchez [quelque effet] de la grâce de Dieu, et invoquez beaucoup Dieu afin que vous réussissiez} Sourate 62 : Le vendredi (Al-Jumua).

Le vendredi est un jour d'une grande importance. Il mérite d'être honoré comme Dieu l'a glorifié. Durant ce jour béni, les musulmans doivent multiplier les bonnes œuvres et s'abstenir de tout péché. Le Messager de Dieu (sws) dit dans un de ses nobles hadiths prophétiques : « Le Jour de Vendredi est de grande importance, le meilleur des jours de la semaine sur terre : c'est le jour où fut créé Adam, le jour où il fut introduit au Paradis, le jour où il en sortit. C'est aussi le jour où finira le monde ». Dans un autre hadith prophétique, il dit : « Certes ! Le jour du Vendredi renferme un instant de faveur. Si la prière de quelqu'un demandant des faveurs correspond à cet instant, Dieu les lui accordera ».

2.3. La prière des deux fêtes

Il s'agit de la prière de l'aïd el fitr (1 Chawal : fête célébrant la fin du Ramadan) et celle de l'aïd el ad'ha (10 Dhou l-hija : fête commémorant le sacrifice d'Ibrahim). Le temps de ces deux prières débute quand le soleil s'élève au-dessus de l'horizon de la longueur d'une lance. Quant il s'agit de l'aïd el fitr, il est préférable de retarder la prière pour offrir aux musulmans le temps nécessaire à la distribution des aumônes de fin du jeûne. Quant à l'aïd el ad'ha, il vaut mieux que la prière soit exécutée au début de l'heure pour permettre aux gens de s'occuper du sacrifice. Dieu, le Très Haut, dit dans Son Noble Livre : {1. Nous t'avons certes, accordé l'Abondance. 2. Accomplis la Salat pour ton Seigneur et sacrifie. 3. Celui qui te hait sera certes, sans postérité} Sourate 108 : L'abondance (Al-Kawtar).

2.4. La prière des funérailles

La prière sur le mort musulman est une obligation pour la communauté. Elle s'effectue debout, en quatre cycles. Elle commence par la proclamation de la grandeur de Dieu et se termine par le salut. Le Prophète (sws) dit dans un de ses hadiths prophétiques : « Celui qui assiste aux funérailles de quelqu'un jusqu'à ce qu'on prie sur lui a une montagne de récompenses, et celui qui reste jusqu'à son enterrement en a deux ; la plus petite étant de la taille de la montagne d'Ouhoud ».

2.5. Les prières surérogatoires

Les prières surérogatoires sont d'un mérite inestimable. Elles sont un moyen qui nous rapproche de Dieu, efface nos péchés, et nous ouvre les voies de l'amour divin et du bonheur sempiternel. Dieu, le Tout Puissant, dit dans un de Ses Hadiths Sacrés : « Quiconque montre de l'inimitié à un de Mes dévoués serviteurs, Je lui déclare la guerre. Mon serviteur ne s'approche de Moi que par ce que J'aime le plus, par les devoirs religieux que je lui ai enjoint, et Mon serviteur ne cesse de se rapprocher par des œuvres surérogatoires jusqu'à ce que je l'aime. Quand je l'aime, Je suis l'oreille par laquelle il entend, l'œil par lequel il voit, la main par laquelle il frappe et le pied avec lequel il marche. Qu'il Me demande [quelque chose], et Je lui donnerai sûrement, et qu'il Me demande refuge, Je le lui accorderai sûrement. Aucune chose ne Me fait hésiter plus que [de prendre] l'âme de Mon fidèle serviteur : il déteste la mort et Je déteste le blesser ». Le Messenger d'Allah (sws) dit dans un de ses nobles hadiths prophétiques : « Dieu n'a rien accordé de mieux à quelqu'un que d'accomplir deux rak'ats de surcroît. Lorsqu'il est en prière, Dieu fait déverser le bonheur sur sa tête ».

3. Comment faire la prière ?

3.1. L'intention

L'intention fait partie des actes du cœur. Le prieur

se tient debout et fait l'intention de prier : « J'ai l'intention de faire la prière untel » sans la prononcer verbalement.

3.2. Se diriger vers la Qibla

Il est obligatoire pour le prier de s'orienter vers la direction de la Kaaba. Si par erreur, une personne accomplit une prière vers une autre direction que la Qibla, sa prière est valable, et elle n'est pas ordonnée de la refaire. Si durant la prière, une autre personne de confiance vient lui annoncer la bonne direction de la Ka'ba, elle doit se diriger illico vers la Qibla et continuer ce qui reste de sa prière.

3.3. Takbir al-ihram

C'est le commencement de la prière. Le prier lève ses mains à la hauteur de son visage en faisant le takbir, c'est-à-dire en disant « Allahou akbar » qui veut dire « Dieu est le plus grand ».

3.4. L'invocation d'ouverture

Le prier positionne ses deux mains juste au-dessus du nombril, la droite au-dessus de la gauche et récite quelques invocations tel que : « Soubhanaka llahoumma wa bihamdika. Watabaraka ismouka wa ta'âla jaddouka wa la ilaha ghayrouka » qui veut dire « Gloire à Toi ! Louanges à Toi, Seigneur ! Que Ton nom soit béni, et exaltée soit Ta grandeur. Il n'y a pas d'autre divinité digne d'adoration excepté Toi ».

3.5. La demande de refuge

Après l'invocation d'ouverture, le prieur fait une demande de refuge contre le maudit Satan : « A'oudhou bi allahi min a-chaytani a-rajim » qui signifie « Je cherche refuge auprès d'Allah de Satan le maudit ».

3.6. La récitation de la fatiha

Le prieur doit réciter la fatiha dans chaque rak'at en la finissant par « Amine ». La récitation se fait à haute voix pour les deux premières rak'ats du a-sobh, al-maghreb, al-icha, et à basse voix pour le reste.

3.7. La récitation d'une deuxième sourate

Dans les deux premières rak'ats, le prieur récite après la fatiha une deuxième sourate ou quelques versets coraniques de son choix. Comme pour la fatiha, la récitation se fait à haute voix pour les prières d'a-sobh, al-maghreb, al-icha, et à basse voix pour le reste.

3.8. L'inclinaison

Quand le prieur finit la récitation des sourates, il marque une petite pause juste le temps de reprendre son souffle. Puis il lève ses mains de la même manière qu'au premier takbir en disant « Allahou Akbar ». Après, il accomplit l'inclinaison en inclinant son buste, en plaçant ses mains et ses doigts étendus sur les genoux de façon à avoir le dos droit, et disant « Soubhana rabbi al-âadim » qui veut dire « Gloire à

mon Seigneur le Sublime » trois fois ou plus.

Il se redresse de son inclinaison pour se tenir droit en disant « Sami'âa allahou liman hamidah » qui signifie « Allah entend celui qui Le loue », et en levant les mains de la manière qu'auparavant. Une fois redressé, il dit « Rabbana wa laka al-hamd » qui veut dire « Ô notre Seigneur, à Toi les louanges ».

3.9. La prosternation

Après la récitation de la louange, le prieur marque un léger silence pour reprendre son souffle. Il fait le takbir sans lever les mains. Puis il se prosterne en posant à terre les genoux puis les mains en pointant les doigts serrés et tendus en direction de la Qibla, en écartant ses bras de ses côtes et son ventre de ses cuisses, en espaçant entre ses genoux. Pendant la prosternation, le front, le nez, les mains, les genoux et le dessous des orteils doivent être en contact avec le sol. Le prieur commence à dire « Soubhana rabbi al aâla » qui veut dire « Gloire à mon Seigneur le Très Haut » trois fois ou plus. Il est préférable ensuite qu'il multiplie les implorations et les invocations de Dieu parce qu'elles y sont plus exaucées qu'ailleurs.

3.10. S'asseoir entre les deux prosternations

Le prieur relève sa tête de la prosternation en récitant le takbir. Puis il s'assoit calmement et droit sur le pied gauche, en gardant vertical le pied droit et

en dirigeant les orteils vers la Qibla, en posant les mains et les doigts tendus sur les genoux et en disant « Rabbi ghfir li » qui veut dire « Ô mon Seigneur, pardonne-moi » ou alors « Allahoumma ighfir li, wa rhamni, wa-hdini, wa-jbourni, wa âafini, wa rzuqni, wa rfaâni » qui signifie « Ô Allah, pardonne-moi, soit Clément envers-moi, guide-moi, rend-moi satisfait, accorde-moi de quoi vivre et élève-moi ».

3.11. La seconde prosternation

Le prieur fait le takbir. Puis il se prosterne en disant et agissant de la même manière que dans la première prosternation.

3.12. La seconde rak'at

La prieur récite le takbir et se lève de sa prosternation en s'appuyant sur ses pieds et ses genoux en se propulsant avec ses cuisses. Si cela était difficile pour lui, il peut s'aider de sa main. Il refait ce qu'il fait dans la première rak'at sauf qu'on ne fait pas d'invocation d'ouverture et la demande de refuge. La récitation de la deuxième sourate est plus courte que celle de la première rak'at. Après l'inclinaison et les deux prosternations, le prieur s'assoit pour réciter le tachahoud.

3.13. La récitation du tachahoud

Le prieur s'assoit calmement et droit sur le pied gauche, en gardant vertical le pied droit et en

dirigeant les orteils vers la Qibla, en posant la main gauche et ses doigts tendus sur le genou gauche. Il plie tous les doigts de la main droite en plaçant le pouce tantôt sur le majeur et tantôt sur l'index pour ainsi former un cercle. Il étend l'index en le pointant vers la Qibla et il le regarde fixement en récitant le tachahoud : « At-tahiyyatou lillah, wa a-zakiyatou lillah, wa a-salawatou a-tayyibatou lillah. A-salamou âalayka ayouha an-nabi, wa rahmatou allahi wa barakatouh. A-salamou âalayna wa âala îbadi allahi a-salihin. Achehadou anna la ilaha illa allah. Wa achehadou anna Muhammad âabdouhou wa rassoulouh » qui veut dire « Toutes les salutations, les prières et bonnes paroles sont à Allah. Que la paix soit sur le Prophète, ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Que la paix soit aussi sur nous et sur tous les serviteurs vertueux d'Allah. J'atteste qu'il n'y a pas de Dieu digne d'adoration excepté Allah, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messenger ». Si la prière est de deux rak'ats, il la termine par la salat sur le Prophète (sws) et le salam.

3.14. La troisième rak'at

Le prieur fait le takbir et se lève pour commencer la troisième rak'at. Il récite la fatiha et effectue son inclinaison et les deux prosternations. Si la prière est de trois rak'ats, il l'achève par le tachahoud, la salat sur le Prophète (sws) et le salam.

3.15. La quatrième rak'at

Le prieur récite le takbir et se lève pour entamer la quatrième rak'at. Il récite la fatiha et effectue son inclinaison et les deux prosternations. Il clôture sa prière par la récitation du tachahoud, la salat sur le Prophète (sws) et le salam.

3.16. La salat sur le Prophète (sws)

A la fin du tachahoud, le prieur commence la récitation de la salat sur le Prophète (sws) : « Allahoumma salli âala sayidina Muhammad wa âala ali sayidina Muhammad, kama salayta âala sayidina Ibrahim wa âala ali sayidina Ibrahim. Wa barik âala sayidina Muhammad wa âala ali sayidna Muhammad, kama barakta âala sayidina Ibrahim wa âala ali sayidina Ibrahim. Fi al-âalamin. Inaka hamidoun majid » qui veut dire « Que le salut soit sur Muhammad ainsi que sur sa famille comme il l'a été sur Ibrahim et sa famille. Que la bénédiction soit sur Muhammad et sur sa famille comme elle l'a été sur Ibrahim et sa famille. Tu es vraiment digne de Louange et de Gloire ». Puis il ajoute quelques implorations et invocations de Dieu.

3.17. Le salam final

Le prieur salue à droite puis à gauche en tournant la tête jusqu'à ce que la blancheur de la joue soit visible par celui qui est derrière, en disant « A-salamou âalaykoum wa rahmatou allahi wa